



**UNE NOUVELLE VISION DU
TERRITOIRE À HORIZON 2030**

SOMMAIRE

Mot de Michaël DELAFOSSE, Maire de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole	4
Mot de Hind EMAD, Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, Déléguée au Développement économique et numérique	5
1 - Pourquoi des Assises de l'Économie aujourd'hui ?	6
Répondre au contexte environnemental, sociétal et aux grandes mutations économiques	6
2 - Zoom sur la feuille de route du développement économique de Montpellier Méditerranée Métropole	8
A. Pourquoi proposer une feuille de route	8
B. La méthode choisie	10
C. Une feuille de route qui incarne le volontarisme métropolitain	10
3 - Des outils concrets pour bâtir ensemble la Métropole de demain	11
A. Devenir un territoire d'entreprises à impact positif en accompagnant les entreprises, quels que soient leur taille ou secteur d'activité, dans leur transition / transformation	11
B. Favoriser le rapprochement entre l'offre et la demande d'emplois ..	13
C. Assurer un rééquilibrage spatial et économique du territoire	15
D. Déployer une feuille de route commerce	16
E. Encourager la croissance des entreprises et, avec elle, l'innovation ..	17
F. Développer les filières stratégiques du territoire	18
G. Faire de la Métropole, un territoire attractif	21
Quelques chiffres clés de l'économie à Montpellier	23



Notre monde connaît de profonds bouleversements sociétaux, climatiques et économiques qui obligent les entreprises à se transformer pour rester compétitives et qui nous obligent, nous collectivités, à changer nos paradigmes. Avec ces Assises de l'Économie, nous avons voulu doter le territoire d'une feuille de route jusqu'en 2030, et tracer une perspective qui va au-delà des crises que nous connaissons actuellement. Cette feuille de route que nous avons co-construite avec l'ensemble des partenaires économiques, à partir d'un diagnostic du territoire, s'appuie sur ses atouts.

Parmi ces atouts, nos filières d'excellence entrent toutes en résonance avec les Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 de l'ONU : la Santé Globale ou One Health avec MEDVALLÉE; les Énergies Renouvelables, les Industries Culturelles et Créatives avec les 8 projets lauréats du territoire à l'AAP La Grande Fabrique de l'Image (France 2030), le numérique, l'art de vivre que nous avons mis en avant avec la création en 2021 du Pôle Vins, un outil unique à l'échelle d'une Métropole. Et enfin, le Sport. Développer nos stratégies de filières, voilà la première ambition de notre feuille de route économique.

La deuxième ambition, c'est le soutien à l'emploi. Que ce soient avec le projet Bic In Mosson, l'expérimentation de la démarche TZCLD (Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée), la mise en relation des entreprises avec les Quartiers prioritaires de la Ville via la création d'un portail "Montpellier Impact" ou encore la création d'une gouvernance locale France Travail, nous agissons pour développer l'accès à l'emploi sur notre territoire. Avec l'emploi, je mettrai l'innovation dont nous avons fait notre priorité avec l'inauguration de la Halle de l'Innovation le mois dernier.

Troisième ambition : l'écologie. Notre territoire possède ici encore des atouts extraordinaires, l'Université de Montpellier arrivant 2e en matière d'écologie dans le classement de Shanghai. Nous devons aller plus loin. C'est pourquoi nous avons mis en place la gratuité des transports en commun pour tous les habitants de la Métropole le 21 décembre prochain.

Quatrième ambition : le rééquilibrage territorial. Nous devons travailler en étroite coopération avec l'ensemble des partenaires institutionnels, économiques et associatifs pour mieux mailler économiquement notre territoire. Et c'est là tout le rôle de l'Agence de Développement et des Transitions que nous avons créé la semaine dernière et qui fédère, à l'échelle du bassin de vie, 200 communes sur une aire urbaine de 1 million d'habitants. Nous devons mieux accompagner les entreprises non pas seulement en phase d'incubation comme nous le faisons actuellement avec le BIC mais également dans leur développement via des formations et la mise en place d'un système d'aides directes.

Cinquième ambition : encourager l'économie de proximité. La création d'un Schéma de Développement urbain commercial nous permettra de structurer l'offre commerciale et le flux marchand. Ce schéma viendra compléter la feuille de route commerce que nous avons mis en place à l'automne et la création d'un office du commerce pour accompagner les commerçants dans leurs projets d'implantation.

Enfin, la méthode. Depuis le 4 juillet 2020, nous avons voulu changer de modèle de gouvernance pour mettre l'accent sur la co-construction, la coopération et le collectif. Ce changement de méthode est fondamental. Avec lui, nous menons de grands projets : la candidature de Montpellier au titre de Capitale européenne de la Culture 2028, MEDVALLÉE, l'Agence de Développement et des Transitions. C'est avec cette méthode que nous allons enrichir notre feuille de route économique ces prochains mois pour la transformer en fiches actions.



Michaël DELAFOSSE

Maire de la Ville de Montpellier,
Président de Montpellier Méditerranée Métropole.



Montpellier Méditerranée Métropole s'est fixée pour ambition de renforcer l'attractivité, le développement économique et l'emploi, de valoriser l'image du territoire, réduire les inégalités et libérer les énergies et les talents. À l'épreuve du contexte économique, des transitions et de la concurrence entre territoires, elle travaille depuis plusieurs mois à l'élaboration de sa feuille de route du développement économique à l'horizon 2030.

Cette nouvelle feuille de route, nous l'avons co-construite avec les chefs d'entreprises, les acteurs institutionnels, les associations, les universitaires, les chercheurs et les partenaires du territoire, avec qui nos équipes travaillent au quotidien.

Véritable outil opérationnel pour les équipes en charge du développement économique de la Métropole, elle constitue, en outre, un guide de l'action publique. Dès le 1er trimestre 2024, cette feuille de route - que chacun pourra amender / corriger / ajuster - sera déclinée en fiches actions dotées chacune, d'indicateurs d'atteinte d'objectifs, pour agir de manière concrète au quotidien auprès des entreprises, des habitants et des usagers.

Nous sommes engagés dans un voyage vers une nouvelle culture économique, et nous vous invitons à le rejoindre. Ensemble, nous pouvons créer un écosystème où les entreprises transforment leurs activités pour minimiser leur impact environnemental, où l'innovation est au cœur de chaque projet, et où la responsabilité sociétale est une valeur fondamentale.



Hind EMAD

Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole,
Déléguée au Développement économique et numérique.

1 - POURQUOI DES ASSISES DE L'ÉCONOMIE AUJOURD'HUI ?

Les crises climatiques, sociales et économiques transforment l'économie mondiale.

Tous les secteurs économiques et tous les emplois sont concernés par les mutations en cours.

Les territoires doivent jouer un rôle à la fois stratégique et d'entraînement vers les nouveaux paradigmes économiques.

RÉPONDRE AU CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL, SOCIÉTAL ET AUX GRANDES MUTATIONS ÉCONOMIQUES

Nous vivons dans un monde aux ressources finies, et l'humanité a déjà dépassé plusieurs des "limites planétaires" qui définissent un espace opérationnel sûr pour notre espèce. Que ce soit en termes de changement climatique, de perte de biodiversité ou de cycles biogéochimiques perturbés, l'urgence de la situation ne peut être ignorée.

La prise de conscience des enjeux économiques immédiats de la transition climatique est relativement récente et a été accélérée par 3 événements :

- Fin 2015, **l'Accord de Paris**, qui a fixé un cadre et une ambition ;
- En 2019, **l'accord européen pour viser une économie neutre en carbone en 2050**, et pour réduire dès 2030 les émissions de gaz à effet de serre de 55 %, par rapport à l'année de référence 1990 ;
- La promulgation à l'été 2022, de **l'Inflation Reduction Act américain**. L'adoption par les États-Unis d'une stratégie climatique différente de celle de l'Union européenne a brutalement mis sur le devant de la scène les enjeux de compétitivité et d'attractivité.

De manière plus générale, de grandes tendances sont à l'œuvre et infléchissent totalement les modèles économiques des entreprises, comme le relève la Banque Publique de l'Investissement (BPI) parmi lesquelles :

>> La digitalisation à pas forcés qui s'impose à tous les niveaux : usages et habitudes des individus, processus et procédés au sein des entreprises.

Accentuée depuis la crise sanitaire, les entreprises continuent d'accroître leur transition digitale.

>> Le respect du climat et de l'environnement

La prise de conscience des enjeux environnementaux et climatiques accélère les actions pour lutter contre le réchauffement climatique, la déforestation etc. Cela se produit aussi bien au niveau individuel qu'au niveau des entreprises, dans la réduction de leurs émissions et la prise en compte de l'impact de leurs activités.

>> L'autonomie et la souveraineté

La forte interdépendance des économies affaiblit les chaînes de valeur en cas de crise majeure (arrêt de l'activité, manque de matières premières, hausse des prix, etc.). La crise sanitaire a accentué la volonté des États de regagner en souveraineté et des entreprises en autonomie afin de réduire leur dépendance à certains fournisseurs.

>> La nouvelle relation à l'espace

Cette tendance traite de la mobilité des biens et des personnes, de la relation à l'espace de travail et des territoires. La crise a transformé les usages, aussi bien dans nos déplacements professionnels et personnels qu'au sein des espaces de travail et des lieux de consommation.

>> La quête de sens

Depuis le début de la crise, le besoin de sens s'accroît pour les individus : pour les collaborateurs dans la sphère professionnelle comme pour les citoyens dans leur consommation. Les entreprises questionnent également leur impact sociétal et environnemental.

>> La sécurité sanitaire et la santé

La crise du Covid-19, au travers des normes qu'elle engendre, continue d'accroître la responsabilité sanitaire des entreprises. Cela implique des mesures de prévention en faveur de la santé physique des salariés, mais également une prise de conscience croissante de leur santé psychologique.

>> La flexibilité et la résilience

La flexibilité est devenue une capacité requise pour les entreprises afin de garantir leur agilité face aux imprévus. Cela devient un enjeu nécessaire pour garantir leur performance et leur résilience sur le long terme.

Pour prendre le virage de ces mutations, la Métropole doit se poster à l'avant-garde des transitions et encourager toutes ses entreprises à se transformer afin de d'accroître leur compétitivité.

Il faut capter toutes les opportunités liées à ce contexte de transition et devenir un territoire de référence en la matière.

2 - ZOOM SUR LA FEUILLE DE ROUTE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

Valoriser la créativité, l'attractivité, les compétences disponibles sur le territoire et le dynamisme de l'écosystème pour développer des activités dont l'impact sur l'environnement est réduit et qui participent, en pourvoyant des emplois de qualité, pour tous et dans des secteurs d'activités viables, à un modèle de société plus inclusif, vecteur de cohésion sociale entre les habitants, les organisations et les territoires, voilà toute l'ambition de la feuille de route du développement économique de Montpellier Méditerranée Métropole.

Une feuille de route qui sera adoptée au Conseil métropolitain du mois de décembre prochain et qui n'est pas figée, puisque chaque entreprise, partenaire, administration ou encore association qui le souhaite pourra l'amender en proposant une ou plusieurs contributions via le questionnaire en ligne sur <https://www.assises-eco-montpellier.com/fr/>

A - POURQUOI PROPOSER UNE FEUILLE DE ROUTE ?

Où en est le territoire en termes de développement économique ? Quelles sont ses forces et ses faiblesses ? Quels sont les projets de la Métropole pour la décennie à venir ?

Pour dessiner la métropole de demain, un premier travail de diagnostic territorial a été engagé. Cela a permis de mettre en lumière les atouts du territoire en matière de développement économique et de réaffirmer les ambitions et les objectifs de la collectivité.

La Métropole de Montpellier dispose à l'évidence d'atouts forts, son image de marque en lien avec l'innovation et l'entrepreneuriat est solide, et sa volonté de répondre aux enjeux d'aménagement et de développement économique de manière plus durable, responsable et équilibrée sur tout le territoire est reconnue.

Dans un même temps, il convient de ne pas négliger les contraintes qui pourraient éventuellement freiner ses ambitions : des marges de manœuvre budgétaires limitées, comme pour toutes les collectivités territoriales, et la recherche de nouveaux équilibres à l'ère de la rareté.

Forte de ces constats, la Métropole s'est fixée trois orientations majeures en matière de développement économique :

- développer l'emploi durable et inclusif,
- favoriser la croissance soutenable et responsable des entreprises,
- anticiper et faire émerger l'économie de demain.

Ces orientations se traduisent en quatre axes stratégiques et un axe transverse présentés dans une feuille de route du développement économique à horizon 2030.

UNE FEUILLE DE ROUTE



2
grands
enjeux

Accompagner le tissu économique local dans son adaptation aux défis environnementaux, technologiques et sociaux

Favoriser les conditions d'un emploi durable pour tous

4 axes
stratégiques

Une Métropole motrice des transitions qui vont guider les prochaines décennies

Une Métropole rayonnante et innovante, soutien de ses filières stratégiques

Une Métropole inclusive au service de l'emploi durable et de la qualité pour tous

Une Métropole équilibrée gage d'un territoire attractif et protecteur de la rareté

1 axe transverse : une approche collective et interterritoriale



CAP SUR 2030

B - LA CO-CONSTRUCTION, C'EST LA MÉTHODE CHOISIE PAR MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLITAIN POUR ÉLABORER LA FEUILLE DE ROUTE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pour construire la feuille de route 2023-2030 du développement économique, Montpellier Méditerranée Métropole a choisi de travailler en coopération étroite avec l'ensemble des acteurs du territoire : acteurs économiques, institutionnels, associatifs, partenaires.

Ainsi, 21 partenaires institutionnels ont été interviewés : l'Université de Montpellier, le Syndicat Force Ouvrière, Pôle Emploi, La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire d'Occitanie, la Fédération du Bâtiment de l'Hérault, la CPME 34, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Occitanie, la Chambre d'Agriculture d'Occitanie, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault, l'Agence Ad'Occ, l'Aéroport de Montpellier Méditerranée, Altémed, le CESER Occitanie, la Région Occitanie, le MEDEF, l'Université Paul Valéry, la Préfecture de l'Hérault, le Port de Sète, l'U2P Occitanie, l'Agence de Développement et des Transitions, la CGT.



Le dialogue se poursuit avec les autres acteurs économiques du territoire via le questionnaire en ligne sur <https://www.assises-eco-montpellier.com/fr/>

C - UNE FEUILLE DE ROUTE QUI INCARNE LE VOLONTARISME MÉTROPOLITAIN

La feuille de route du développement économique de Montpellier Méditerranée Métropole s'inscrit dans une continuité d'actions qui incarnent toutes, le volontarisme métropolitain :

- **2021 : Accueil du Nouveau Sommet Afrique-France** organisé par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères suivi en 2023, de la première **Biennale Euro-Africa Montpellier**, deux événements qui témoignent de l'ambition du territoire de s'investir dans un partenariat d'avenir avec le continent africain et qui réaffirment les valeurs d'accueil et d'ouverture qui constituent l'ADN de Montpellier, ville millénaire et cosmopolite,
- **2022 : Création de la mission MEDVALLÉE** qui s'attache à répondre aux grands défis de demain et à faire de Montpellier, un pôle d'excellence mondiale en Santé globale,
- **2022 : Candidature de Montpellier au titre de Capitale européenne de la Culture 2028** qui s'appuie notamment sur le dynamisme et le potentiel des ICC,
- **2023 : Mise en œuvre de la gratuité des transports en commun pour tous les habitants de la Métropole**, une action en faveur de la transition écologique, du pouvoir d'achat et de l'économie,
- **2023 : Création d'une Agence de Développement et des Transitions** qui vient doter le territoire métropolitain d'un outil opérationnel de développement économique et de coopération à l'échelle interterritoriale.

Cette feuille de route s'articule également avec les grandes orientations stratégiques de la Région Occitanie qui agit au plus près des bassins de vie et d'emploi et œuvre à la consolidation des filières d'activités organisées et à la structuration des filières émergentes, porteuses de l'économie de demain, comme les énergies renouvelables, l'e-santé ou le numérique. Elle vient enfin compléter les autres politiques publiques métropolitaines que sont le Projet de territoire, le SCOT, le PLUi, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), le Schéma Directeur de l'Énergie et la Stratégie Mobilité.

3 - DES OUTILS CONCRETS POUR BÂTIR ENSEMBLE LA MÉTROPOLE DE DEMAIN

La mise en œuvre des deux grands enjeux de la feuille de route de l'économie 2023-2030 - accompagner le tissu économique local dans son adaptation aux défis environnementaux, technologiques et sociaux et favoriser les conditions d'un emploi durable pour tous - **passer par la mise en place d'outils concrets sur le territoire, des outils destinés à bâtir ensemble la Métropole de demain.**

A - DEVENIR UN TERRITOIRE D'ENTREPRISES À IMPACT POSITIF EN ACCOMPAGNANT LES ENTREPRISES, QUELS QUE SOIENT LEUR TAILLE OU SECTEUR D'ACTIVITÉ, DANS LEUR TRANSITION/ TRANSFORMATION

Aujourd'hui, face au contexte d'urgence climatique et aux nouveaux usages sociétaux, les entreprises sont de plus en plus soucieuses de leur impact à la fois environnemental, sociétal et de gouvernance. France Stratégie ayant d'ailleurs montré que les entreprises qui intègrent ces critères Environnement, Sociaux et de Gouvernance (ESG) ont augmenté leur performance de 13%.

En effet, une meilleure prise en compte de ces trois critères permet aux entreprises de :

- **mieux convaincre ses financeurs** qui sont de plus en plus nombreux à les intégrer dans leur grille de lecture,
- **répondre aux attentes sociétales de leurs clients,**
- **attirer les talents,** les jeunes diplômés étant de plus en plus à la recherche de sens dans leur travail et plus à même de questionner leurs futurs employeurs sur leurs engagements,
- **une meilleure résilience face aux défis du 21e siècle,**
- **répondre aux évolutions du cadre légal.**

Pour mieux accompagner les entreprises dans leurs transitions et devenir un territoire à impact positif, Montpellier Méditerranée Métropole va donc mettre en œuvre plusieurs outils :

ANNONCE

→ La création, la semaine dernière, de l'Agence de Développement et des Transitions

L'Agence de Développement et des Transitions est un outil inédit qui a pour mission d'accompagner les acteurs économiques du bassin de vie - sur une échelle de 200 communes et une aire urbaine de 1 million d'habitants - dans leur transition et transformation pour créer des entreprises plus performantes, plus responsables et plus compétitives, favoriser l'ancrage et la croissance des entreprises et offrir ainsi au territoire une attractivité renouvelée.

→ Le lancement de "Montpellier Impact", un portail digital d'engagement RSE en faveur des habitants des quartiers prioritaires

Le mardi 28 novembre prochain, Montpellier Méditerranée Métropole va lancer, aux côtés de l'État, au stade de la Mosson, dans le cadre de la Politique de la Ville qui lutte quotidiennement contre les inégalités territoriales, le portail "Montpellier Impact".

L'objectif ? Valoriser les actions menées par les entreprises dans les Quartiers Prioritaires de la Ville, les encourager, les stimuler et les aider à passer à l'action en matière d'engagement sociétal.

Pratique, agile, moderne et inspirant, il viendra renforcer les liens entre les entreprises et les associations œuvrant au cœur de ces territoires.

Déjà 140 entreprises sont partenaires de cette démarche et se sont engagées aux côtés de la Métropole et de l'État dans les Quartiers Prioritaires de la Ville.

→ Montpellier Méditerranée Métropole, terre de l'Économie Sociale et Solidaire

Historiquement proactive sur le sujet, la Métropole souhaite le devenir encore davantage, c'est pourquoi elle s'engage à organiser au second semestre 2024 les Assises de l'Économie Sociale et Solidaire, avec l'ensemble de ses partenaires.

B - FAVORISER LE RAPPROCHEMENT ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE D'EMPLOIS

Les questions et enjeux en matière d'emplois sont complexes et multiples. Une forte dynamique de création d'emplois par les entreprises locales, une croissance démographique soutenue, un taux de chômage élevé sur le territoire, un nombre encore trop important de personnes éloignées de l'emploi, des entreprises qui peinent à trouver les compétences recherchées, un rapport au travail qui a changé depuis la crise sanitaire de la COVID-19, des métiers qui vont disparaître, de nouveaux besoins à anticiper... **Autant de questions auxquelles il est nécessaire de répondre.**

Une réponse qui passe par la mise en place d'une coordination territoriale indispensable avec les services de l'État d'abord et les acteurs économiques ensuite.

Aussi, pour rapprocher l'offre et la demande d'emplois, Montpellier Méditerranée Métropole propose d'engager :

ANNONCE

→ La création d'une gouvernance locale (France Travail)

Située en première ligne face aux effets du chômage et de la précarité des populations, Montpellier Méditerranée Métropole dispose de compétences clés pour agir en matière de développement économique, de politique de la ville, de mobilité et d'aménagement.

Aussi souhaite-t-elle prendre sa part dans France Travail (loi qui vient tout juste d'être promulguée) et exprime son souhait de pouvoir copiloter aux côtés de l'État, la future gouvernance locale.

→ Candidater à l'expérimentation du dispositif TZCLD "Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée" & Créer une première entreprise à But d'Emploi dès 2024

Les territoires de Montpellier et Grabels se sont lancés en novembre 2022, dans une expérimentation pour devenir "Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée". La première étape menée à l'échelle nationale entre 2016 et 2021 a permis de faire du droit à l'emploi, une réalité pour plus de 1 000 personnes auparavant privées d'emploi sur 10 territoires.

L'objectif sur notre territoire ?

Apporter une solution à toutes les personnes privées durablement d'emploi sur le territoire Hauts de Massane/ La Valsière. La candidature de Montpellier Méditerranée Métropole - Ville de Grabels doit démontrer sa capacité collective à créer 200 emplois supplémentaires dans les quartiers des Hauts de Massane et de la Valsière. Un dossier de candidature doit être déposé avant le 1er juillet 2024 auprès du fonds national d'habitation ETCLD (fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée) dans lequel sera présentée la stratégie mise en place par le Comité local pour l'Emploi sur 5 ans pour résorber le chômage de longue durée dans ces deux quartiers.

Pour y arriver, un projet de territoire clair et fédérateur doit être construit. C'est tout l'enjeu du parcours de mobilisation des chercheurs d'emploi qui est en train de se mettre en place :

- identifier et informer le nombre de personnes privées durablement d'emploi,
- mobiliser et accompagner celles qui sont volontaires,
- créer un collectif de travail avec ces personnes volontaires pour qu'elles puissent créer leur futur emploi dans une Entreprise à But d'Emploi (EBE).

Ces emplois dits "utiles" au sein des EBE devront participer à améliorer les conditions de vie des habitants tout en répondant à des enjeux de développement économique et de transition écologique.



ANNONCE

ANNONCE

→ L'ouverture d'une antenne Mission Locale quartier Petit Bard

Renforcer l'accompagnement vers l'emploi des publics prioritaires et tout particulièrement les jeunes et les habitants des quartiers prioritaires est un des objectifs de la politique de développement économique menée par Montpellier Méditerranée Métropole. C'est pourquoi, elle va ouvrir une antenne de la Mission Locale dans le quartier Petit Bard.



C - ASSURER UN RÉÉQUILIBRAGE SPATIAL ET ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

L'aménagement du territoire et l'amélioration du cadre de vie sont des leviers particulièrement puissants au service du développement des activités économiques et de l'emploi, et contribuent ainsi fortement à l'attractivité du territoire.

À l'heure de la sobriété foncière, la Métropole accorde ainsi une place importante au rééquilibrage spatial et économique des activités. Cela se traduit notamment par le rééquilibrage des implantations au nord de la Métropole et la priorisation des activités relevant de la sphère productive.

Pour assurer un rééquilibrage à la fois spatial et économique du territoire, Montpellier Méditerranée Métropole s'engage à :

ANNONCE

→ La poursuite de la prospection & l'accompagnement de projets d'implantation à impact

Grâce à des campagnes de prospection ciblées ainsi qu'une présence sur des salons spécialisés, Montpellier Méditerranée Métropole détecte entre 200 et 300 nouveaux projets d'implantation et suit un portefeuille de 700 projets actifs.

Depuis le mois de janvier 2023, près de 300 entreprises se sont implantées sur le territoire, représentant environ 8 000 emplois créés et maintenus.

→ Porter des projets ambitieux au nord de la Métropole et repenser les politiques publiques à l'échelle internationale

Montpellier Méditerranée Métropole s'engage vers un aménagement économique équilibré du territoire en programmant une offre immobilière et foncière répondant aux besoins immédiats et futurs des acteurs économiques.

La Métropole investit notamment dans de nombreux projets immobiliers, tels que Agropolis Museum et le 4e bâtiment du Biopôle Euromédecine.

Pour aller plus loin dans ses partenariats avec les territoires, avec les acteurs économiques ou académiques, la Métropole engage une démarche pragmatique, pourvue d'un sens commun, autour de projets fédérateurs tels que MEDVALLÉE. Celle-ci a déjà donné lieu à la création de la communauté la Fabrik regroupant plus de 250 acteurs, et aussi, à plusieurs partenariats de réciprocité dont celui signé récemment avec la CCRVV - Communauté de Communes Rhône Vistre Vidourle - pour la création du parc d'activités Cap Gallargues en réponse à l'ambition MEDVALLÉE.

ANNONCE

ANNONCE

→ Faire du quartier de la Mosson, une nouvelle destination économique montpelliéraine

Près de 15 000m² de foncier seront prochainement disponibles dans le quartier de la Mosson, au Nord de Montpellier. **Montpellier Méditerranée Métropole va donc faire de ce quartier, une nouvelle destination économique montpelliéraine. L'installation du siège d'Altémed, le futur projet du BIC In Mosson, qui seront autant de leviers venant s'ajouter nouvelle destination économique montpelliéraine. L'installation du siège d'Altémed, le futur projet du BIC In Mosson, qui seront autant de leviers venant s'ajouter à l'ouverture du tiers-lieu Gisèle Halimi en 2023, berceau d'initiatives déjà nombreuses dont l'installation de l'École Régionale du Numérique et le lancement du programme "Osez entreprendre à la Mosson".**

D - DÉPLOYER UNE FEUILLE DE ROUTE COMMERCE POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Le commerce est une composante essentielle de l'économie du territoire. La Métropole de Montpellier compte 10 800 établissements commerciaux dont plus de 6 800 pour la seule Ville de Montpellier. Deuxième pôle commercial de la Région Occitanie, le commerce est aujourd'hui confronté à deux défis : renouveler son modèle dans un contexte économique tendu et concurrentiel marqué notamment par l'impact croissant des nouvelles technologies sur les façons de consommer et répondre aux exigences de qualité environnementale et urbaine ainsi qu'aux objectifs de transitions énergétique et climatique.

Forte de ce constat, la Ville de Montpellier s'est dotée d'une feuille de route afin de définir les objectifs et actions prioritaires pour un développement harmonieux du commerce sur son territoire.

Aussi, la Ville de Montpellier a déployé une feuille de route commerce avec :

ANNONCE

→ La création d'un Office du Commerce

La gestion de l'immobilier commercial et la gouvernance liée sont fondamentales pour garder un centre-ville attractif. **Afin de fédérer les associations de commerçants et offrir un lien quotidien aux commerçants, un Office du Commerce sera déployé dès 2024 en cœur de Montpellier.** Le modèle de gouvernance sera défini en co-construction avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault et les commerçants.

→ La création d'un Guichet Unique

Afin de faciliter l'implantation de futurs commerces, d'attirer les investisseurs et de stimuler l'entreprenariat local, il a été décidé de créer un Guichet Unique pour les porteurs de projets.

Un portail unique va donc être mis en place courant 2024 afin de centraliser les demandes et orienter vers le bon interlocuteur. Toutes les informations se trouveront au même endroit, un accompagnement personnalisé sera proposé aux porteurs de projets d'implantation commerciale afin de les conseiller sur les démarches à suivre, les réglementations en vigueur, les aides disponibles, les acteurs à contacter (CCI, commercialisateurs, etc.).

ANNONCE

2^è

pôle commercial de la Région Occitanie

E - ENCOURAGER LA CROISSANCE DES ENTREPRISES ET, AVEC ELLE, L'INNOVATION

Avec 12 000 créations d'entreprises en 2021 (soit + 51% depuis 2018) **Montpellier est reconnue pour être un terreau fertile pour la création d'entreprises et notamment la création d'entreprises innovantes.**

En effet, depuis 1987, la Métropole joue un rôle majeur dans cette dynamique, notamment à travers le Business & Innovation Centre (BIC). Reconnu parmi les meilleurs du monde, avec des taux de pérennité à 5 ans supérieurs à la moyenne nationale, il a contribué à la création de plus de 850 entreprises.

À la sortie du dispositif d'accompagnement, 3 à 5 ans après la création de l'entreprise, si les entrepreneurs volent de leurs propres ailes, ils ont néanmoins toujours besoin d'un accompagnement pour les aider à passer certaines étapes clés du développement de leur activité que ce soit en termes de taille, de chiffre d'affaires, ou de rayonnement à international.

Ainsi en complément de ses parcours d'accompagnement, le BIC proposera un nouveau programme - élaboré avec ses partenaires institutionnels et privés - qui offrira aux startups à haut potentiel, la possibilité d'accélérer leur déploiement et de leur faire franchir des étapes clés pour devenir les ETI de demain.

ANNONCE

→ Déployer une nouvelle offre packagée

Cette nouvelle offre sera articulée autour des thématiques suivantes :

- L'impact comme vecteur de croissance,
- Les stratégies de financement (adossement industriel, levées de fonds, ...),
- Le développement commercial international et les stratégies de croissance par acquisition,
- Les alliances / partenariats stratégiques.

3^è

**Métropole de France
après Paris et Lyon pour les levées de fonds des
startups depuis 3 ans avec 367 M€ levés en 2021
contre 54,2 pour Toulouse
(Source : Arthur Loyd, 2023).**

3^è

**Ville de France en termes de création d'entreprises
après Paris et Lyon
(Source : INSEE, 2023).**

F - DÉVELOPPER LES FILIÈRES STRATÉGIQUES DU TERRITOIRE

Notre territoire métropolitain dispose de 6 filières stratégiques :

- La santé
- L'agri-agro
- L'environnement et les énergies renouvelables
- Les industries culturelles et créatives
- Le numérique
- Le vin

Ces 6 filières stratégiques entrent en résonance avec les objectifs de l'Agenda 2030 de l'ONU dans la mesure où elles peuvent apporter des solutions aux défis de l'humanité.

Sur chacune d'entre elles, Montpellier Méditerranée Métropole a structuré des parcours et fédéré des écosystèmes complets avec une gouvernance spécifique.

ANNONCE

→ Faire de Montpellier, un pôle d'excellenceS en Santé Globale, voilà l'ambition de la stratégie MEDVALLÉE

MEDVALLÉE c'est un projet de territoire situé au croisement de trois filières d'excellence - santé, alimentation/agronomie/agriculture, environnement - qui fédère l'ensemble des acteurs économiques et académiques pour créer des synergies, stimuler le développement économique par l'emploi et l'innovation, renforcer l'attractivité et la visibilité internationale du territoire, attirer et former les talents, développer des infrastructures performantes et vertueuses pour construire une Métropole exemplaire en Santé Globale.

MEDVALLÉE a tissé de nombreux partenariats pour étendre son écosystème de la Santé Globale : avec Cap Gallargues et l'Université Paris-Saclay. La démarche a également remporté de francs succès cette année notamment la création d'un IHU "Immun4Cure" à Montpellier. Prochainement, un nouvel outil, le PASS INVEST MEDVALLÉE sera déployé pour faciliter et accélérer la levée de fonds des entreprises via la création d'un véritable parcours.



2^è

Université au monde en écologie
(Source : Classement Shanghai, 2023).

L'ICM : un des 8 SIRIC de France (Site de Recherche intégrée sur le Cancer porté par l'Institut du Cancer de Montpellier) **labellisé pour la 3e fois consécutive en janvier 2023.**

L'Institut Agro au 2^è rang national des meilleures écoles d'agronomie
(Source : Le Figaro, 2023).

L'Université de Montpellier dans le top 50 mondial pour 4 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU en lien avec les thématiques majeures : Nourrir, Soigner, Protéger
(Source : The Times, juin 2023).

→ **Montpellier Méditerranée Métropole, écosystème d'excellence des Industries Culturelles et Créatives**

Montpellier Méditerranée Métropole souhaite agir avec et pour les acteurs de la filière pour faire rayonner l'expertise locale, la capacité d'innovation et les valeurs partagées. C'est pourquoi, elle porte une candidature pour l'ensemble de l'écosystème pour créer un pôle territorial ICC sur toute la chaîne de valeur "écriture - production - diffusion".

Ce projet baptisé "Montpellier Interconnexions Créatives" et soutenu par près de 80 institutions et entreprises a été lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt France 2030 "Structuration de pôles territoriaux des industries culturelles et créatives".

En 2024, un Appel à Projet éponyme sera publié : le travail de co-construction de la candidature est engagé.

Le projet porte :

- Une ambition : être un pôle de référence mondiale et doubler le nombre d'emplois dans la filière ICC à horizon 2030.
- Une vision : un pôle novateur et inspirant, à taille humaine, expert de l'image et du son sur l'ensemble de la chaîne de valeur « écriture-production-diffusion ».
- Des valeurs : un développement responsable et pérenne, des projets d'entreprises ambitieux et épanouissants, un pôle moteur d'innovations transectorielles, une filière vectrice de connaissances.

→ **Devenir un pôle de référence nationale pour les Énergies Renouvelables**

Montpellier Méditerranée Métropole compte déjà sur son territoire des acteurs clés des énergies renouvelables, grands groupes et ETI, reconnus au plan national et international, et positionnés sur l'ensemble des solutions EnR. **Mais l'ambition ne s'arrête pas là et l'objectif est double : il s'agit de donner une impulsion exemplaire dans la transition énergétique et d'accélérer le développement de l'emploi dans ce secteur.**

La structuration de la filière est nécessaire et la Métropole souhaite jouer un rôle clé pour fédérer les acteurs autour d'un projet partagé, et favoriser à la fois croissance économique et transition harmonieuse.

Un rendez-vous structurant sera fixé dans les premiers mois de 2024 pour les Premières Assises des Énergies Renouvelables, qui seront l'occasion de poser la première pierre d'un futur cluster.

→ **Faire de Montpellier, une place forte du numérique**

Ville universitaire depuis 800 ans, aujourd'hui riche d'un écosystème numérique unique en France, Montpellier s'appuie sur l'expertise des universitaires, des chercheurs et des entrepreneurs de son territoire pour accompagner le développement de la filière.

La Ville de Montpellier a lancé **la création d'une convention pour une intelligence artificielle, souveraine, responsable et éthique.**

Cinq ans après le RGPD, et à l'heure où l'Union Européenne travaille sur une réglementation sur l'intelligence artificielle (AI Act), Montpellier se veut territoire d'expérimentation de l'Intelligence Artificielle, vers des usages vertueux pour les citoyens, la recherche, les acteurs économiques et la transition écologique.

→ Faire de la Métropole de Montpellier, une capitale du vin

Avec près de 10 000 ha de surface agricole utile - soit environ 1/4 du territoire, Montpellier Méditerranée Métropole est située au cœur de la première région viticole du monde. L'Occitanie, qui assure à elle seule, 33% de la production française de vin, se classe deuxième de France en nombre d'emplois agricoles. Montpellier Méditerranée Métropole est également un territoire qui possède une véritable identité agricole, qui regorge de produits locaux savoureux et de savoir-faire séculaires.

En effet, avec 200 viticulteurs répartis sur près de 3 000 ha, le vin fait depuis 2 700 ans partie de notre ADN, de notre patrimoine culturel et est acteur de l'architecture de nos paysages (48% des vigneronnes de la Métropole sont labellisés en Agriculture Biologique et 85 % en Haute Valeur Environnementale).

C'est pourquoi, dès 2021, Montpellier Méditerranée Métropole a choisi de structurer cette filière stratégique pour le territoire en créant un Pôle Vins puis un Conseil des Vins.

L'objectif ? Valoriser et accompagner les professionnels de la filière dans le développement de leur activité. Une excellence qui a d'ailleurs été reconnue en mars 2022 par Atout France, qui a décerné à la Métropole - pour trois ans, la labellisation nationale Vignobles & Découvertes - « Destination Vignobles Montpellier », récompensant une démarche collective et partagée avec une soixantaine de professionnels (caves coopératives, vigneronnes, hébergeurs, restaurants, agences réceptives, etc.), afin de valoriser les atouts de notre territoire.

Avec le Pôle Vins, la Métropole de Montpellier entend jouer un rôle de facilitateur et d'appui pour tous les acteurs de la filière (viticulteurs, acteurs de la vente & distribution, de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation, de l'international, de l'agroécologie, de l'œnotourisme, etc.).

Cette démarche innovante place Montpellier Méditerranée Métropole comme la seule collectivité française à s'être dotée d'un outil dédié aux mondes du vin.

→ Filière sport, une nouvelle priorité de développement pour Montpellier Méditerranée Métropole

La Métropole souhaite accélérer le développement économique du territoire en incluant d'autres filières à son plan d'actions et en veillant à assurer une harmonisation dans la gouvernance et le rayonnement de ces filières. Ainsi, elle va inscrire la filière sport, et en particulier les sports urbains, parmi ses priorités.

Il s'agit de sport, mais il s'agit aussi de santé globale, de technologies et d'outils numériques, de rayonnement international.

Ce sont là des objectifs et enjeux partagés par tous les acteurs économiques du territoire.

Pour aller plus loin dans son soutien au développement et à la croissance des entreprises de son territoire, **la Métropole va engager des aides directes, sous forme d'avances remboursables, en lien avec celles de la Région Occitanie.**

G - FAIRE DE LA MÉTROPOLE, UN TERRITOIRE ATTRACTIF

Dynamique, créative, attractive, Montpellier est une cité millénaire qui mêle de façon surprenante patrimoine ancien et architecture contemporaine. De ses ruelles médiévales, aux nouveaux quartiers combinant espaces naturels et constructions signées des plus grands architectes internationaux, la capitale du Languedoc est à la fois millénaire et moderne, paisible et hyperactive, internationale, culturelle et festive toute l'année.

Très dense culturellement, Montpellier accueille plusieurs événements culturels et sportifs de dimension internationale (festivals de Radio France, Montpellier Danse, le FISE, le Printemps des Comédiens). Elle compte aussi la plus ancienne Faculté de médecine du monde occidental encore en activité, le musée Fabre qui abrite l'une des plus riches collections de Beaux-Arts d'Europe et le Mo.Co Hôtel des collections qui complète l'offre contemporaine.

L'architecture médiévale côtoie les réalisations contemporaines avec de nombreux bâtiments emblématiques réalisés par des architectes de renom : « l'Arbre Blanc » de Sou Fujimoto , le « Nuage » de Philippe Starck ou encore « RBC Design », un bâtiment pensé par Jean Nouvel.

Montpellier est aussi un point d'entrée idéal pour la découverte d'un territoire nature. La Métropole de Montpellier est composée de 2/3 de surfaces agricoles et naturelles. Elle présente une diversité de paysages exceptionnels du littoral aux causses, en passant par les étangs et les garrigues. Elle fait partie des 35 *hots spots* mondiaux de biodiversité. C'est un point de départ pour pratiquer les sports de pleine nature. Montpellier est arrivée en tête du classement national des villes *outdoor* françaises en 2021.

Au cœur du plus ancien et du plus grand vignoble du monde, le Languedoc, Montpellier et sa région bénéficient d'une variété de terroirs et d'un climat privilégié favorisant la production de vins de qualité. La Destination Vignobles de Montpellier a d'ailleurs été labellisée Vignobles et Découvertes en mars 2022 pour son patrimoine oenoculturel unique autour des savoirs du vin.

Une offre plurielle et complémentaire qui renforce l'attractivité de la destination.

Sur la Métropole de Montpellier, le tourisme représente 12 000 emplois. C'est un axe majeur de l'économie locale. Les actions touristiques et événementielles comme les nombreux projets urbains menés à Montpellier transforment en profondeur l'image de la Ville et les possibilités de découvertes, avec de nouvelles expériences à construire autour des lieux culturels et patrimoniaux emblématiques (Jardin des Plantes, Villa Bazille, Mas Nouguier, Folies architecturales, le Nuage, l'Arbre Blanc, ...).

ANNONCE

→ **Optimiser les flux touristiques dans le temps et dans l'espace pour tendre vers un tourisme plus responsable et mieux répartir les recettes sur le bassin de vie de Montpellier**

À savoir :

- > Cultiver un tourisme local en investissant l'espace proche et développer l'attractivité des territoires ruraux pour répondre aux changements de pratiques ;
- > Valoriser et promouvoir les filières favorisant l'étalement de la fréquentation : les activités de plein air, l'œnotourisme, la culture et le patrimoine mais aussi le tourisme d'affaires ;
- > Augmenter la durée du séjour (5 - 6 jours) par une complémentarité Ville - Vigne - Mer ;
- > Favoriser un tourisme de rebond sur les territoires voisins par une continuité du parcours touristique.

→ Créer une feuille de route tourisme

Au premier semestre 2024 pour un développement touristique innovant et durable. Et créer une stratégie marketing de destination, un nouveau levier d'attractivité, pour diversifier les clientèles accueillies et faire rayonner Montpellier à l'international.

→ Adopter un Schéma de développement et d'aménagement de l'hébergement touristique marchand pour un développement équilibré**→ Piloter la démarche "Destination innovante durable"**

Pour structurer durablement les actions touristiques et événementielles et amplifier ainsi les effets des bonnes pratiques. Cette démarche initiée par France Congrès et Événements couvre à la fois le tourisme d'affaires et de loisirs, en associant l'ensemble des parties prenantes (collectivités, lieux et événements emblématiques, professionnels, visiteurs, habitants, ...).

→ Créer un réseau d'ambassadeurs

Tous les leviers possibles de l'attractivité seront explorés, et tout particulièrement la création d'un réseau d'Ambassadeurs. Des personnalités qui porteront haut les couleurs et les valeurs de notre territoire bien au-delà de ses frontières. Sans oublier tous les habitants du territoire que nous voulons rendre fiers, car ce sont eux les premiers Ambassadeurs. Un gros chantier pour 2024.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉCONOMIE

1 ère

**Métropole de France
pour son dynamisme
économique**

Classement Arthur Loyd 2022



286

**implantations réalisées
depuis 2020 dont 50
projets MEDVALLÉE
& 20 projets ICC**

représentant 480 emplois,
soit le maintien de 7 884 emplois

2 è

**pôle commercial de la
Région Occitanie**



1 ère

**Métropole de France
pour la qualité
de l'air**

Source Le Point 2023

LES ASSISES DE L'ÉCO NOMIE



17 NOVEMBRE 2023
CORUM de Montpellier



CONTACT PRESSE

Pauline CELLIER
Service des relations presse et médias
Montpellier Méditerranée Métropole
Ville de Montpellier
Tél. 04 67 13 49 46 / 06 28 10 47 93
p.cellier@montpellier3m.fr
montpellier3m.fr - montpellier.fr

 @PresseMTP

newsroom.montpellier3m.fr

